Discours DAPA

• Sortie 212ème promotion d'élèves surveillants

ENAP - 12 août 2022

Monsieur le directeur, Monsieur le directeur adjoint, Mesdames et Messieurs les élèves surveillants de la 212^{ème} promotion, Mesdames, Messieurs, les autorités Chers collègues,

A l'occasion de cette cérémonie et en dépit mon absence, je tiens à vous exprimer mes vœux de réussite et vous adresser quelques mots.

En effet, cette journée particulière marque pour les 312 élèves surveillants, l'achèvement de votre cursus à l'ENAP et le début de votre carrière après plusieurs mois de formation et de stages.

Intégrer les rangs de l'administration pénitentiaire, c'est servir la justice de notre pays et garantir la mise en œuvre de la mission régalienne qui est confiée à notre administration.

Cette administration que vous avez choisi de servir, souvent méconnue, parfois caricaturée, est au service de nos concitoyens : garantir la privation de liberté et assurer la surveillance des personnes qui nous sont confiées par l'autorité judiciaire, préserver leur intégrité et participer à lutter contre la récidive.

Vous aurez demain la tâche de prendre en charge les personnes détenues, aux profils souvent carencés, parfois dangereux, et de contribuer aussi à leur réinsertion aux côtés des personnels d'insertion et de probation.

A cet égard vos missions et les implications concrètes de vos fonctions au quotidien seront diverses et variées :

- d'une part, vous serez les garants du maintien de l'ordre, de la bonne tenue des mouvements internes, du poste central d'information ou encore de la bonne réalisation des contrôles et des fouilles; - d'autre part, vous serez les interlocuteurs privilégiés des personnes détenues et devez à ce titre les informer de leur droits et devoirs, relayer les décisions prises les concernant ou encore les aider à exprimer leur demande notamment en faisant le lien avec les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation.

Ainsi, le corps des surveillants pénitentiaires est le premier des rouages indispensables à la bonne prise en charge des personnes placées sous main de justice dans nos établissements pénitentiaires. Dans vos fonctions il n'y a pas de place pour la routine, l'indifférence ou l'ennui. Je sais pouvoir compter sur vos qualités professionnelles et votre investissement pour faire preuve tout à la fois d'un sens de l'observation et d'une autorité proportionnée, de rigueur et de stabilité, d'écoute et d'impartialité, d'aptitudes au travail de jour comme de nuit, d'ouverture d'esprit et de votre capacité à travailler en équipe.

Par ailleurs, le métier de surveillant pénitentiaire est un levier pour évoluer au sein de notre administration.

Tout d'abord, la charte des principes du surveillants acteur d'une détention sécurisée, charte signée par le Garde des Sceaux le 19 avril 2021, fait évoluer vos missions en réaffirmant votre autorité et votre rôle, et en vous positionnant comme un acteur central de la détention. A cet égard, par un travail d'écoute, d'observation et d'évaluation au quotidien votre contribuerez aux propositions de prise en charge adaptée des personnes détenues, et pourrez ainsi participer à la réduction des violences et au renforcement de la sécurité des établissements.

Vous avez ensuite la possibilité d'évoluer en en gravissant les échelons, les grades et les corps (surveillant principal, premier surveillant, directeur des services pénitentiaires) ou en vous spécialisant en intégrant les métiers pénitentiaires tels que les équipes d'intervention, les équipes en charge des extractions judiciaires, le corps des moniteurs de sports ou encore les fonctions de formateurs.

Ainsi, votre corps a récemment bénéficié d'évolutions statutaires et indemnitaires pour une carrière plus fluide, notamment avec la fusion des grades permettant entre autre d'accéder au dernier échelon sans avoir à présenter un examen.

En ce jour particulier, vous pouvez être fiers du parcours accompli à l'école et sur les terrains lors de vos stages. Je salue dès à présent votre engagement au bénéfice du service public pénitentiaire.

Vous êtes, depuis votre entrée à l'école, et serez tout au long de votre carrière, des acteurs indispensables de notre administration.

Je sais ainsi pouvoir compter sur votre engagement à toutes et à tous pour exercer vos missions avec exemplarité, loyauté et professionnalisme.

Je suis très heureux de vous compter aujourd'hui parmi nos rangs en œuvrant aux côtés de l'ensemble des agents pénitentiaires pour la bonne mise en œuvre des missions qui nous sont confiées.

J'espère rencontrer certaines et certains d'entre vous sur les terrains dans les mois à venir à l'occasion des déplacements que je réalise auprès de structures et où je constate, avec plaisir, le professionnalisme de vos futurs collègues même si les conditions de travail sont parfois difficiles au regard de la situation actuelle de surpopulation carcérale.

En servant l'administration pénitentiaire, c'est la sécurité intérieure de notre pays que vous assurez et je vous adresse à cette fin tous mes vœux de sincère de réussite.

Vous avez ma confiance et vous méritez mon soutien. Soyez toujours fiers de votre métier et de vos missions.

Le directeur adjoint de l'administration pénitentiaire Thierry DONARD